

Documents sauvegardés

Le Monde

© 2026 Le Monde. Tous droits réservés.
Le présent document est protégé par les lois
et conventions internationales sur le droit
d'auteur et son utilisation est régie par ces
lois et conventions.

0QUUdwwW459b0UtoGdSzm9KWGiOGA51qmHTknUvhR
IzJreGnzkrxJJdyvMyW70DyBMBehoc4gjmyCgJ3toOq4kF
J290mN2SG6MNgqOoHwmoNDdk

news-20260901-LMF-edd*cmofr*c20260901*ce0daf8729be287
7066b6534c94cbde940acd473c

Nom de la source

Le Monde (site web)

Mardi 1 septembre 2026

Type de source

Presse • Presse Web

Le Monde (site web) • 1182

mots

Périodicité

En continu

Couverture géographique

Internationale

Provenance

France

« Interdire l'IA à l'université n'est pas une politique, c'est un aveu d'impuissance »

Christian Henriot

L'historien Christian Henriot estime, dans une tribune au « Monde », que l'enjeu principal n'est pas de défendre un édifice en ruine, mais d'assumer la mutation en cours, et que seules les institutions aptes à relever ce défi redeviendront des lieux de présence, d'effort et de croissance intellectuelle.

Les universités ont longtemps occupé le sommet des sociétés modernes. Elles faisaient office de gardiennes du savoir, de lieux de formation des élites et de passerelles vers la vie professionnelle. Ce quasi-monopole portait aussi sur la production des connaissances, par le biais de la recherche. Cependant, il s'est érodé. Aujourd'hui, nous sommes à la fin de l'université telle que nous l'avons connue. La question n'est plus de savoir si l'intelligence artificielle (IA) transforme l'enseignement supérieur (elle l'a déjà fait), mais qui, de l'université ou d'acteurs qui n'ont jamais eu vocation à former, écrira la suite de l'histoire.

Ce qui distingue notre époque, c'est la vitesse de la rupture. Les plus grandes entreprises du monde sont désormais des plateformes aux ambitions éduca-

tives affichées. Les cours en ligne (MOOC pour Massive Open Online Course) avaient déjà rogné le monopole universitaire sur la certification. Plus radicalement, les IA génératives mettent entre les mains de chaque étudiant un outil qui rédige, calcule et raisonne avec une fluidité inédite. L'intelligence artificielle ne menace pas les marges de l'université, mais son cœur même. Deux pièges nous guettent en cas de réponse mal pensée.

Le premier est que ces outils sont conçus pour la rapidité. Or, l'apprentissage repose sur la friction, le passage difficile de la confusion à la clarté. Le court-circuiter en une touche de clavier vide l'expérience éducative de son sens. Les universités répondent par des outils de détection peu fiables, qui sont contournés par les usages les plus sophistiqués. Cette obsession de la triche détourne du vrai problème : reconsidérer l'apprentissage dans un monde saturé d'intelligence artificielle. Le second piège est de vouloir préparer aux métiers de demain, alors que l'avenir du travail est la variable la plus incertaine du système. L'intelligence artificielle ne détruira pas seulement des emplois, elle en créera également.

La vraie question est de savoir quelles pratiques restent essentielles – la lecture attentive, la maîtrise des chiffres, l'argumentation, la conscience historique, la pensée créative. Ce sont les fondements de l'esprit critique, non des « soft skills » [le savoir-être, par opposition au savoir-faire] accessoires. Il s'agit aussi de savoir quelles nouvelles compétences deviennent indispensables.

Risque de relégation

Cette vulnérabilité est particulièrement perceptible en France, scindée entre universités sous-financées et grandes écoles. Mal préparées, les premières assurent l'enseignement de masse avec des moyens exsangues et des cours magistraux inadaptés à l'IA. A l'inverse, les secondes forment sur ce que ces technologies accomplissent déjà mieux qu'un être humain, à savoir la mémorisation et la résolution de problèmes standardisés. La France risque la relégation, sauf à transformer ce modèle dès maintenant.

Pendant qu'on en débat ici, d'autres agissent déjà. L'université de Sydney, en Australie, a publié cette année un document stratégique appelé « Green Paper » [« Livre vert », qui sert de documenta-

Documents sauvegardés

tion d'orientation] distinguant deux régimes d'évaluation : l'un ouvert, où l'IA est autorisée pour apprendre ; l'autre sécurisé, avec des conditions contrôlées, pour certifier la compétence, jusqu'à faire du diplôme lui-même le dernier de ces points de passage, non la somme de crédits accumulés.

En Chine, la réforme est ambitieuse : les données officielles recensent 9 513 nouveaux programmes entre 2020 et 2024, concentrés sur l'IA, pour 12 200 suppressions estimées. En Malaisie, les 20 universités publiques ont lancé Gemini for Education [une suite d'outils d'intelligence artificielle développée par Google] auprès de 600 000 étudiants et de 75 000 enseignants. Trois pays, trois méthodes, mais une même dynamique. La France peut faire au moins aussi bien, et plus rapidement qu'on ne le croit, à condition de changer de cheval de bataille.

Premièrement, il faut cesser de ressasser des questions sans réponse. « L'étudiant a-t-il utilisé l'IA ? » : aucune université ne peut y répondre avec certitude. « Sait-il faire, ici, maintenant, devant nous ? » : à celle-là, on peut répondre, mais cela suppose de déplacer l'évaluation vers le travail in situ et l'oral, budgétés comme du temps d'enseignement. Plus de 170 000 vacataires assurent aujourd'hui un quart des heures de cours en France. On ne demandera pas à une profession largement précarisée de refonder, à moyens constants, la pédagogie de l'intelligence artificielle. Dans l'enseignement supérieur, l'IA appelle un plan massif de formation des enseignants-chercheurs.

Deuxièmement, et c'est le plus urgent, il convient de sortir du modèle horaire, non de le contourner. Le système

français ne sait compter qu'une chose : les heures de cours. Le crédit qui valide un diplôme est indexé sur le temps de présence de l'étudiant, pas sur ce qu'il sait faire. Il ne s'agit pas d'assouplir la maquette, mais de s'en extraire, autrement dit de valider les diplômes par ce que les étudiants savent démontrer, non par des heures inscrites sur une grille. La prochaine vague d'accréditations est le bon moment. L'Etat cesserait de prescrire la forme des enseignements pour auditer, après coup, les compétences acquises.

Esquisser un avenir souhaitable

En France, le moment est opportun. Les Assises pour l'université et pour la recherche, qui s'ouvrent à Paris, jeudi 3 et vendredi 4 septembre, entendent esquisser un avenir souhaitable, puis tracer le chemin qui y mène. Mais sur l'intelligence artificielle, un seul axe sur douze y est consacré, avec deux contributions (sur une cinquantaine) : l'une pour l'interdire, l'autre sur l'exploitation économique des données de recherche. Aucune ne traite ce qui se passe dans une salle de classe.

Interdire n'est pas une politique, c'est un aveu d'impuissance. Aucune institution n'a jamais gagné une guerre des interdictions contre une technologie que chaque étudiant porte dans sa poche. L'enjeu n'est pas de défendre un édifice en ruine, mais d'assumer la mutation. Les universités doivent passer de monopoles du savoir à garantes de la preuve ; de productrices de diplômes à orchestratrices d'apprentissage ; de forteresses savantes à écosystèmes vivants, où l'on vient pour ce qu'une machine ne peut offrir : la présence, la contradiction, le jugement qui se forme au contact d'autrui.

Les institutions qui relèveront ce défi redeviendront des lieux de présence, d'effort et de croissance intellectuelle. Les autres périront, ou survivront comme des reliques sans pertinence, dans un monde qui n'a plus besoin d'elles. A l'ère de l'IA, la mutation n'est pas une option. C'est la condition même de la survie.

Christian Henriot est un historien spécialiste de la Chine, professeur émérite à l'université d'Aix-Marseille et ancien membre senior de l'Institut universitaire de France.

Cet article est paru dans Le Monde (site web)

https://www.lemonde.fr/idees/article/2026/09/01/interdire-l-ia-a-l-universite-n-e-st-pas-une-politique-c-est-un-aveu-d-impuissance_6763487_3232.html